

## **RIS académique spéciale AESH et AVS-CUI**

ouverte à tous, syndiqués ou non

### **Le métier que nous voulons**

#### **Rencontres et échanges entre les participants**

Recueil de revendications

Echanges sur l'actualité

Questions diverses

#### **CLERMONT-FERRAND**

**Maison du Peuple – 1<sup>er</sup> étage ancien bâtiment  
Salle de réunions du SNUipp-FSU 63**

**Jeudi 5 avril 2018**

**de 9h.00 à 12h.00**

Pour des raisons d'organisation, merci de vous inscrire

à [snu63@snuipp.fr](mailto:snu63@snuipp.fr)

ou à [s3cle@snes.edu](mailto:s3cle@snes.edu)

[Courrier type AESH à adresser à l'IEN ASH](#)  
[Courrier type CUI à adresser à son employeur](#)

**La participation aux RIS est un droit qui ne s'use que si l'on ne s'en sert pas !**

Les AESH ont les mêmes droits syndicaux que les enseignants. Participation aux réunions d'information syndicale pendant les heures de service à raison de 3 demi-journées par année scolaire.

Une attestation de présence sera remise à chaque participant afin de la faire valoir auprès de l'administration.